

## PANORAMA DE L'ACTU

31 octobre 2021

*Veille thématique sur l'actualité des familles réalisée avec le concours de l'URAF Grand Est*

---

### LA UNE Education : la France "peut mieux faire"

Dans son rapport annuel très fouillé (près de 500 pages) mais très lisible (sous forme de questions-réponses par indicateurs), l'OCDE a publié le 1<sup>er</sup> octobre ses [Regards sur l'éducation 2021](#). On y lit notamment ceci :

La France dépense en moyenne 8 724 dollars (*l'OCDE parle toujours en dollars*) par élève dans l'enseignement primaire, soit 9 % de moins que l'investissement public moyen des 38 pays membres de l'OCDE). Et bien loin du trio de tête constitué par le Luxembourg (plus de 21 000 dollars par élève), la Norvège (15 410 dollars) et l'Islande (14 414 dollars)... En classe, un enseignant (français) encadre 23 élèves en moyenne : un taux supérieur de 64 % à celui de l'ensemble des pays de l'OCDE (14 élèves)... En France, les directeurs d'école touchent un salaire inférieur de 30 % de celui des chefs d'établissement exerçant dans le premier cycle du secondaire.

Le dédoublement des classes et les primes pour les enseignants, mesures récentes, ne font que très partiellement rattraper l'immense retard accumulé en matière d'investissements dans le primaire.

### La base de données de l'OCDE sur la famille

En réponse à une forte demande d'indicateurs internationaux sur la situation des familles et des enfants, l'OCDE a élaboré une base de données en ligne sur les caractéristiques actuelles des familles et les politiques relatives à ces dernières. La base de données regroupe des informations provenant de différentes bases de données nationales et internationales, de l'OCDE et d'autres organisations internationales. Elle contient 70 indicateurs sous 4 grands intitulés : [Composition des familles](#), [Situation des familles du point de vue du marché du travail](#), [Politiques des pouvoirs publics concernant les familles et les enfants](#), et [Situation des enfants](#).

### Mesurer le bien-être et le progrès

Depuis plusieurs années, en mettant l'accent sur le bien-être des individus et le progrès social, l'OCDE s'intéresse, au-delà du fonctionnement du système économique, aux expériences et aux conditions de vie des individus et des ménages. Mesurer le bien-être et le progrès des sociétés est l'un des principaux objectifs que poursuit l'OCDE dans le cadre de l'Initiative du vivre mieux. L'OCDE poursuit un programme ambitieux dans le but de développer de meilleures mesures de bien-être, et fournit des analyses afin de combler le fossé entre les mesures existantes de bien-être et la mise en œuvre des politiques. [Pour en savoir plus sur la recherche et les études en cours sur le bien-être](#)

### Environnement : l'action pour le climat

Les [travaux de l'OCDE sur l'environnement](#) aident les pays à concevoir et à mettre en œuvre des politiques efficaces pour résoudre les problèmes environnementaux et gérer durablement les ressources naturelles. Ces travaux examinent les liens entre l'environnement et les préoccupations économiques, sectorielles ou sociales.

Pendant toute la durée de la COP 26 (du 31 octobre au 12 novembre 2021), l'OCDE organise [des évènements virtuels](#), en réunissant des penseurs et des experts politiques de premier plan qui partageront des idées et des données sur l'accélération de l'action climatique pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

## BUDGET DES FAMILLES

### Quand les prix de l'énergie explosent

Courant septembre 2021, avant même l'annonce des augmentations des prix du gaz, le Médiateur national de l'énergie avait fait réaliser une étude auprès de plus de 2 000 foyers représentatifs de la population française dans le cadre de son Baromètre annuel Énergie. Cette étude révèle que 84 % des personnes s'inquiètent quant aux répercussions des prix de l'énergie sur leur budget, (contre 79 % en 2020). 88 % des ménages indiquent qu'ils examinent régulièrement leurs factures, mais un tiers d'entre eux ne les trouvent pas claires. Autre chiffre parlant : alors qu'en 2013, 10% des foyers rencontraient déjà des difficultés pour régler leurs factures d'énergies, en 2020, 18% ont du mal à s'acquitter de ces mêmes factures, soit un peu plus de 5 millions de ménages selon [l'Observatoire national de la précarité énergétique \(ONPE\)](#).

Le gouvernement tente de limiter l'impact de l'envolée des tarifs. Ainsi la hausse des prix de l'électricité est réduite, passant de 12 % à 4 % (grâce à une baisse des taxes) et le prix des tarifs réglementés en gaz est bloqué jusqu'au printemps. Par ailleurs, le chèque énergie est également relevé de 100 euros, et pourrait être encore revalorisé en avril. Ces mesures seront-elles suffisantes au regard des fluctuations brutales et de plus en plus fréquentes qui se manifestent depuis plusieurs années ? La Confédération Syndicale des Familles (CSF) en doute fortement. Elle demande notamment des mesures complémentaires allant plus loin pour faire baisser les factures d'énergie de particuliers (Baisse de la TVA et de la TICFE), ainsi qu'une révision de la méthode de calcul des tarifs concertée avec les associations de consommateurs. [Lire le communiqué de la CSF \(1<sup>er</sup> octobre 2021\)](#)

Comment réagir face aux hausses importantes des tarifs de l'énergie en début de période de chauffe : se résigner et accepter la fatalité, ou se mobiliser et trouver des leviers adaptés pour nos factures d'énergie ? [Lire les articles récents \(septembre et octobre 2021\)](#) de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est.

## PARENTALITE

### La moitié des enfants de 11 ans sont présents sur les réseaux sociaux

13 ans, c'est l'âge en dessous duquel les jeunes ne devraient pas avoir de comptes sur les réseaux sociaux selon la loi française. Or, dès 11 ans, un enfant sur deux y est déjà présent et ce chiffre grimpe à 70% à 12 ans et 80% à 13 ans, selon les chiffres de l'agence Heaven. Cette dernière vient de mener, pour la sixième année consécutive, une étude en collaboration avec l'association [Génération numérique](#) pour comprendre les habitudes des moins de 13 ans. Au total, 2000 enfants de 11 et 12 ans ont été interrogés.

Dans le détail, Heaven s'est intéressé à l'avis des enfants sur chaque réseau social. *YouTube* est le plus populaire avec 51,5% des parts d'utilisation. La plateforme est au coude-à-coude avec *Snapchat*, à 51%. Il s'agit de la plateforme sociale la plus prisée des jeunes, notamment grâce à la richesse des fonctionnalités proposées, comme les filtres photo et vidéo, la géolocalisation ou les jeux. Après *Snapchat*, c'est *Instagram* qui occupe la dernière marche du podium. La plateforme suscite une très forte "désirabilité" chez les jeunes, c'est le réseau sur lequel on va devenir adolescent, où l'on va découvrir des contenus de stars ou d'influenceurs. *TikTok* arrive à la quatrième place, avec 34% d'utilisation chez les enfants de 12 ans. Mais pour ceux de 11 ans, c'est l'inverse : *TikTok* dépasse *Instagram*. Ce sont principalement les challenges de danse qui attirent les enfants. Derrière ces principaux acteurs, *WhatsApp* reste un "outil de communication neutre, sans connotation générationnelle", selon Heaven. Les deux perdants de ce classement sont *Facebook* et *Twitter*, avec respectivement 5% et 3,5% des parts d'utilisation. Le constat est sans appel pour les préadolescents, ce sont des plateformes "pour les vieux". *Twitch* atteint 9% de part d'utilisation, un niveau "jamais vu" pour cette plateforme, selon Heaven. Cette percée est due aux différents confinements, qui ont poussé les jeunes à regarder des vidéos en direct. *Discord* est l'autre application gagnante de 2020. Utilisée l'année dernière par les professeurs pour faire classe en distanciel, elle a depuis été gardée par les enfants et notamment par les "gamers", qui peuvent y discuter avec d'autres fans de jeux vidéo.

Pour en savoir plus, [lire l'article complet](#) (Le Figaro)

## POLITIQUE FAMILIALE

### Conférence des familles

Retrouvez sur le site de l'Unaf le [retour sur la Conférence des familles](#), qui s'est tenue les 5 et 6 octobre 2021 et ces mots de conclusion par Marie-Andrée Blanc, présidente de l'Unaf : "Cette conférence des familles a démontré qu'il y avait consensus sur les actions à mener pour améliorer la vie des familles, notamment sur l'équilibre des temps de vie. Cet été, l'allongement du congé paternité a constitué un premier pas. En 2022, la Présidentielle d'avril, l'application de la directive européenne *Work life balance* en août et la renégociation de la Convention d'objectifs et de gestion de la branche famille à l'automne, seront autant d'opportunités pour faire avancer la France en matière de conciliation. Il y a un enjeu collectif pour permettre aux parents d'avoir le temps de s'occuper de leur enfant sans sacrifier leurs revenus, leurs emplois, ni leurs carrières."

C'est à lire ici : le [discours d'Olivier Véran](#) le 6 octobre à la Conférence des familles.

### Les familles aujourd'hui

Le Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge -HCFEA- dont l'Unaf est un membre actif, vient de publier un [panorama descriptif approfondi](#) (221 pages) et tout en nuances des familles d'aujourd'hui, révélant d'importantes différences par rapport aux situations familiales d'il y a 40 ou 50 ans, mais aussi des permanences et continuités. Synthèse [ICI](#)

### L'Unaf et les Udaf réunies les 8 et 9 octobre

Les directeurs des Udaf ont été rassemblés par l'Unaf le 8 octobre 2021. A l'ordre du jour notamment : le partenariat avec Action Logement, l'actualité de la Protection Juridique des Majeurs, l'impact de la crise sanitaire sur l'accompagnement des personnes... [Lire l'article](#).

Les présidents et directeurs ont été réunis le lendemain. A l'ordre du jour notamment : les enjeux démographiques de la nation (avec environ 100 000 naissances de moins par an depuis 2014), le pouvoir d'achat des familles, l'actualité législative... [Lire l'intervention de la présidente de l'Unaf](#).



## SANTE

### Tensions dans les familles ? Ne restez pas seuls pour y répondre.

Depuis le 30 septembre dernier, les adolescents, à partir de 12 ans, sont concernés par l'obligation vaccinale pour bénéficier du passe sanitaire. Les adolescents à partir de 16 ans n'ont pas besoin de recueillir d'autorisation parentale ; les plus jeunes à partir de 12 ans peuvent s'opposer à la vaccination alors que leurs parents souhaiteraient qu'ils se fassent vacciner ; les jeunes de moins de 16 ans peuvent vouloir être vaccinés et leurs parents peuvent le refuser ; les parents peuvent être en désaccord entre eux à ce sujet et les tensions peuvent être exacerbées en cas de séparation... Ce sont autant de situations que les familles rencontrent souvent. L'Unaf a mis en forme un [outil](#) très simple destiné à retenir l'attention des personnes qui pourraient vivre de fortes tensions familiales afin de les informer de l'existence des services de conseil conjugal et familial, et de médiation familiale.

### La vaccination pour les personnes âgées

Les seniors sont les plus fragiles face au coronavirus. Le 0800.730.957 est ouvert tous les jours de 6h à 22h afin de favoriser la vaccination contre le Covid-19 des plus de 80 ans. Le numéro vert peut être composé par une personne âgée souhaitant se faire vacciner contre le Covid-19, par l'un de ses proches ou même par une personne souhaitant simplement l'aider. Il permet d'obtenir un rendez-vous à domicile pour une vaccination contre le Covid-19, pour une vaccination dans un centre ou encore chez le médecin de la personne concernée. "Les personnes âgées peu mobiles peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'une [prise en charge des frais de transport](#)", stipule aussi le dépliant du ministère.

## Troisième dose, c'est parti !

Le gouvernement est en campagne de promotion des troisièmes doses, ces doses de rappel contre le Covid-19 qui permettent de lutter contre les baisses d'immunité six mois après la deuxième injection. On approche les 100.000 troisièmes injections par jour, selon les données transmises par l'Assurance Maladie.

[Consultez ici](#) les publics éligibles à la vaccination, les lieux de vaccination, l'attestation de vaccination certifiée, les questions et réponses sur les vaccins Covid-19, les étapes de fabrication d'un vaccin, les étapes de la stratégie vaccinale.

### Du côté de la CRSA Grand Est

Le 21 octobre 2021 a eu lieu la séance d'installation de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) Grand-Est. [France Assos Santé Grand-Est](#) tient à féliciter l'ensemble des acteurs de son réseau qui se sont impliqués dans les différentes commissions spécialisées, et plus particulièrement, Angèle Ratzmann, issue du mouvement familial (Confédération Syndicale des Familles, Udaf Bas-Rhin), élue Présidente de la Commission spécialisée des droits des usagers du système de santé (CSDU).

### Une webconférence pour les représentants des usagers

L'ARS Grand Est, en partenariat avec la Haute Autorité de Santé, la Structure Régionale d'Appui Grand-Est et France Assos Santé Grand-Est, organise une [journée régionale qualité et sécurité des soins sur le thème de la nouvelle certification](#). En raison du contexte sanitaire cet événement aura lieu en webconférence, le 19 novembre de 10h à 13h. L'évènement s'adresse à tous les représentants des usagers en établissement de santé et à tous les professionnels concernés par l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

### Le "droit à la fatigue"

Subjective et familière, la fatigue est un ressenti humain universel. Tout un chacun, bien portant ou malade, la connaîtra durant sa vie. Cependant, la fatigue a de multiples visages et de nombreuses nuances, mal reflétés par le terme fatigue au singulier. France Assos Santé Grand Est vous donne [rendez-vous dimanche 21 novembre](#) pour apprendre à mieux la connaître, ensemble !

### Santé mentale

A l'occasion des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), qui se sont déroulées du 4 au 17 octobre 2021, le magazine [66 Millions d'Impatients](#) a fait le point sur le programme " Un chez soi d'abord ", qui propose avant toutes choses un logement personnel aux personnes sans-abri atteintes de maladies mentales sévères, assorti d'un accompagnement pluridisciplinaire. [Lire l'article](#).

### La surveillance des moustiques et autres insectes

Les agences régionales de santé sont chargées de la surveillance entomologique des insectes vecteurs et de l'intervention autour des nouvelles implantations. Elles sont également en charge des mesures de prospection, traitement et travaux autour des lieux fréquentés par les personnes atteintes de maladies transmises par les moustiques (dengue, chikungunya, zika..). Des pièges pondoirs permettent de détecter la présence du moustique tigre. Les particuliers peuvent faire des signalements sur le site [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr).

### Renouvellement des représentants d'usagers CPAM

Après 4 ans de mandat, le renouvellement des représentants des usagers en conseils de Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) aura lieu début 2022. Les candidatures pour ce renouvellement sont attendues. La mission du représentant familial est un engagement bénévole au nom de l'Udaf de votre département, que vous représentez au sein de la CPAM.

Selon votre souhait, vous pouvez postuler en tant que titulaire ou suppléant. Vous travaillez en collaboration avec les représentants des autres associations d'usagers, en valorisant votre positionnement de défense des familles.

## Appel à candidatures de la Carsat Alsace-Moselle 2022

### ✓ Ateliers collectifs de prévention

L'Assurance retraite s'attache à promouvoir une politique de prévention et d'accompagnement qui permet de concevoir et d'organiser les réponses les plus adaptées aux attentes et aux besoins spécifiques des seniors autonomes relevant des GIR 5 et 6 socialement fragilisés, nécessitant un soutien du fait de leur âge, de leur isolement social, de leurs ressources ou de leurs conditions de vie.

La Carsat Alsace-Moselle lance un appel à candidatures pour développer des actions collectives de prévention (ateliers Activité Physique Adaptée, Mémoire, Prévention des chutes, Bien-être, Nutrition, Sommeil, Habitat) sur le département de Moselle pour l'année 2022. [Télécharger le cahier des charges de l'appel à candidature 2022](#) ; [Télécharger la fiche structure 2022](#) ; [Télécharger la fiche action 2022](#). Les dossiers de candidatures doivent être envoyés, par courriel, au plus tard pour le 29 novembre 2021 à l'adresse suivante : [polepretsetsuventions@carsat-am.fr](mailto:polepretsetsuventions@carsat-am.fr)

### ✓ Atout Age Alsace 2022

L'[Association ATOUT AGE](#) lance son appel à projets pour l'exercice 2022 relatif à la mise en œuvre d'ateliers collectifs de prévention au profit des seniors sur le territoire alsacien. Le cahier des charges ainsi que le dossier de candidature sont téléchargeables sur l'espace Partenaires du site. Les dossiers sont à déposer pour le 10 décembre par mail à [atoutagealsace@gmail.com](mailto:atoutagealsace@gmail.com).



## ENVIRONNEMENT

### Un plan national de prévention des déchets

Le premier plan national de prévention des déchets a été mis en place en 2004 et a posé les bases de l'action de prévention des déchets au niveau national. La France a adopté un nouveau Programme national de prévention des déchets pour la période 2014-2020 qui a pris le relais du Plan d'actions de 2004. Constituant la 3<sup>ème</sup> édition, [le PNPD pour la période 2021-2027](#) actualise les mesures de planification de la prévention des déchets au regard des réformes engagées en matière d'économie circulaire depuis 2017. Le plan national de prévention des déchets (PNPD), piloté par le ministère de la transition écologique, vise à fournir une vision d'ensemble des orientations stratégiques de la politique publique de prévention des déchets et les actions à mettre en œuvre. Il constitue également un outil opérationnel qui permet d'assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures de prévention. La consultation des usagers via leurs instances de démocratie participative s'est close le 30 octobre. Le [Conseil de développement durable du Grand Nancy](#), avec ses 110 membres bénévoles issus de la société civile, s'est autosaisi de cette consultation et, à l'issue de trois réunions de travail au cours du mois d'octobre, a remis son avis à l'Etat via la DREAL le 29 octobre 2021 ([rapport consultable ici](#)).

### Tri sélectif : des prestataires peu scrupuleux

L'émission *Zone interdite* a diffusé le 17 octobre 2021 un documentaire qui a fait réagir sur le recyclage des déchets, un geste devenu une habitude pour les Français ces dernières années. Le bac jaune, le bac vert, celui pour le verre... si vous respectez le tri sélectif, ce reportage présenté par Florence de Soultrait sur M6 montre que parfois... ça ne sert visiblement à rien. Ce numéro de *Zone interdite* présentait une enquête de plusieurs mois pour savoir où les poubelles étaient réellement acheminées. Triées par bac de couleur, on aurait pu croire qu'elles finissaient bel et bien réparties en fonction des matériaux afin d'être recyclées. Lors d'un reportage en caméra cachée dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, les journalistes de l'émission ont suivi les éboueurs lors de leur tournée nocturne. Assez vite, les reporters ont constaté que les poubelles jaunes et les poubelles vertes étaient ramassées sans distinction et les déchets jetés dans la même benne. De quoi révolter les téléspectateurs. La Mairie de Paris assure ne pas avoir été au courant de tels agissements et considère qu'il s'agit d'une "trahison" du contrat entre elle et son prestataire.

## LES COLLECTIVITES EN RESEAUX

*Selon leurs orientations politiques et leurs choix, les collectivités locales et territoriales peuvent traduire en actes les valeurs qu'elles portent en construisant avec d'autres un réseau (à l'échelle nationale ou internationale) ou en recherchant une labellisation. Petit tour d'horizon (non exhaustif) des principaux réseaux et labels connus pour lesquels des collectivités de notre région ont pu formaliser une adhésion ou, selon les cas, signer une charte qui les engage.*

Les collectivités (communes, intercommunalités...) organisent et participent à la prévention et à la gestion des déchets au niveau des territoires. Elles ont donc un rôle essentiel pour mettre en œuvre des démarches zéro déchet. Pour une collectivité, s'engager dans une démarche de [Ville zéro déchet](#), c'est faire le choix de progresser continuellement et rapidement dans la réduction des déchets (*voir également la page précédente*).

Le [réseau des Villes santé](#) a pour objectif de réduire les inégalités sociales de santé et visent à intégrer la santé dans toutes les politiques locales comme l'habitat, les transports, la cohésion sociale, la petite enfance ou l'urbanisme. L'enjeu est de créer des villes denses et actives tout en préservant l'environnement et la qualité de vie des habitants. **Le prochain colloque du réseau français des villes-santé se tiendra le 9 novembre 2021**, au Couvent des Jacobins à Rennes avec pour thématique " la gestion de la crise sanitaire par les villes " comprenant les questions de résilience et d'apprentissages de la crise actuelle et préparation aux défis futurs pour la santé des habitants de nos territoires.

La réduction du tabagisme sollicite une variété de stratégies. L'heure est désormais à la dénormalisation du tabagisme qui favorise son arrêt et prévient l'entrée en tabagie des jeunes, cible majeure des industriels du tabac. L'interdiction de fumer dans les lieux publics contribue à la dénormalisation du tabagisme dans la société. Le label, initié par plusieurs associations comme dans notre région [Grand Est sans tabac](#) ou nationalement par la [Ligue contre le cancer](#), ouvre la possibilité d'évoluer dans des espaces et plus largement des villes sans tabac pour la protection de la santé de tous. Trois villes de la région Grand Est : Joinville (52), Mulhouse (68) et Thionville ainsi que sa communauté d'agglomérations " Portes de France " (57) participent au projet de " Mairie libre sans tabac – Ville libre sans tabac ". Dans un souci d'exemplarité, les mairies des trois communes seront les premières à mettre en place le projet en éliminant toute exposition au tabagisme passif et en accompagnant les agents fumeurs qui veulent arrêter.

Toutes les villes de France peuvent être candidates pour être reconnues [Ville Active & Sportive](#). Le label est accordé pour trois ans. Il possède 4 niveaux de notation (de 1 à 4 lauriers). Un des objectifs du label " Ville active & sportive " est de créer un maillage territorial et de faire connaître les [535 villes labellisées](#).

Dès la phase de candidature, Paris 2024 l'a annoncé : ces Jeux seront ceux de la France entière. Avec le label [Terre de Jeux 2024](#), cette promesse devient réalité. Ce dispositif valorise les collectivités territoriales qui œuvrent pour une pratique du sport plus développée et inclusive, de la commune à la région, en passant par les différents acteurs du mouvement sportif. Paris 2024 implique l'ensemble des territoires, et va même plus loin en incluant les structures du mouvement sportif et les communautés françaises de l'étranger au cœur de cette démarche. Pensé en étroite concertation avec les acteurs locaux, ce label permet à chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs : la célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ; l'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ; l'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre. Le label " Terre de Jeux 2024 " entend fédérer une communauté d'acteurs locaux convaincus que le sport change les vies. En lien, [la liste des labellisés](#).

" Territoires Gagnants " est un mouvement initié par les associations [Ville & Banlieue](#) et [Bleu Blanc Zèbre](#), à l'origine de l'appel de Grigny et des Etats généraux de la politique de la ville en 2018. Objectifs de Bleu Blanc Zèbre : une société porteuse d'espoir, où les citoyens s'engagent, où les associations, les acteurs publics et les entreprises coopèrent au service du bien commun et luttent contre les fractures sociales et environnementales.

Quelles sont les meilleures villes pour étudier ? Découvrez [l'édition 2021-2022 du classement des villes étudiantes](#). Au total, 43 villes ont été passées au crible à travers cinq grandes familles de critères : "la formation", "l'attractivité", "l'emploi", "le cadre de vie" et bien sûr "la vie étudiante".

Le label " Villes et villages fleuris " récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal. C'est ainsi qu'ont été primés en 2021 : Colmar (Haut-Rhin), Fleur d'Or ; Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin), Prix de la reconquête écologique du cadre urbain ; Guebwiller (Haut-Rhin), Prix de la valorisation du patrimoine industriel ; Huningue (Haut-Rhin), Prix de la valorisation paysagère ; Semide (Ardennes), Prix de la participation citoyenne. Découvrez le [palmarès national 2021](#) qui vient d'être attribué (octobre). [Télécharger la grille d'évaluation](#).

[Ville amie des enfants](#) a vu le jour en France, en 2002 avec 12 villes pionnières : Bordeaux (33), Charleville-Mézières (08), Colmar (68), l'Haÿ-les-Roses (94), Mulhouse (68), Nancy (54), Nantes (44), Nevers (58), Paris (75), Toulouse (31), Saint-Germain-en-Laye (78), Versailles (78). A ce jour, le réseau compte [245 Villes, 16 intercommunalités et 4 départements amis des enfants](#). **Le 20 novembre est la Journée mondiale de l'enfance**. C'est l'occasion pour UNICEF et les Villes amies des enfants de porter leurs messages en faveur de l'enfance, de collecter des fonds pour les plus vulnérables d'entre eux et de sensibiliser le grand public à la cause des enfants. L'occasion de mettre en place des activités de sensibilisation aux droits, en utilisant les [kits périscolaires disponibles sur My UNICEF](#) ou les outils disponibles pour participer en classe ou individuellement à cette journée.

Le [Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés](#) (RFVAA) promeut la démarche " Villes Amies des Aînés" (VADA) au niveau francophone et encourage un mode de travail transversal, la citoyenneté des âgés ainsi que la lutte contre l'âgisme. Concrètement, le RFVAA organise des [colloques régionaux et nationaux](#); propose des journées de [formation](#); lance, chaque année, un [concours](#) afin de mettre en avant les initiatives des collectivités et de leurs partenaires ; diffuse des fiches "[retour d'expérience](#)" valorisant les actions des adhérents ; publie une collection de fascicules thématiques "[Les Essentiels Amis des Aînés](#)" ainsi que le "[Guide français des Villes amies des aînés](#)" édité à la Documentation française.

Le [Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire](#) (RTES) réunit des collectivités territoriales qui s'engagent pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur leur territoire. Les villes de Mulhouse, Strasbourg, Metz et Nancy sont membres du Réseau ainsi que les Départements de la Moselle, de Meurthe-et-Moselle et des Ardennes. Le Forum national de l'ESS & de l'innovation sociale a réuni à Niort pendant trois jours (du 19 au 21 octobre 2021) plus de 1300 personnes des 4 coins de la France : 180 ateliers participatifs, conférences, ciné-débats et tables-rondes, auxquels de nombreux administrateurs et adhérents du RTES ont pu contribuer.

La [Coalition internationale des villes inclusives et durables](#) - ICCAR - a été lancée par l'UNESCO en 2004 pour aider les autorités locales dans leur combat contre les discriminations dans leur capacité en tant que décideurs publics et fournisseurs de services dans des domaines aussi divers que l'éducation, l'emploi, l'accès au logement et aux activités culturelles. En collaboration avec la Ville de Nancy, vice-présidente de la Coalition européenne des villes contre le racisme (ECCAR), une Master Class intitulée "Le racisme et les discriminations hors des places publiques" a été organisée à l'Hôtel de Ville le 21 septembre 2021, dans le contexte du Programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO et à l'occasion de la Journée internationale de la paix.

Créé en 2007, le [programme Cités interculturelles](#) (ICC) est un projet phare du Conseil de l'Europe qui soutient les villes membres dans l'élaboration d'outils et de stratégies en matière d'inclusion, de valorisation de la diversité et de lutte contre les discriminations. Le réseau des Cités interculturelles accueille actuellement 140 villes membres. Strasbourg est membre de ce réseau international et signataire de la Charte des Cités interculturelles. C'est notamment à ce titre qu'elle a accueilli le 23 octobre 2021 (dans l'hémicycle du Conseil) l'initiative portée par trois associations strasbourgeoises célébrant le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la loi du 9 octobre 1981 qui permet la liberté d'association pour les résidents étrangers en France.

L'Association nationale des villes et territoires accueillants (ANVITA), née en France en septembre 2018, réunit des collectivités territoriales et des élus qui réfléchissent et agissent pour une politique d'accueil inconditionnelle, inclusive et solidaire. Elles se déclarent villes hospitalières, à l'instar de la Ville de Strasbourg dans notre région. On pourra lire l'article de l'universitaire Thomas Lacroix (Directeur de recherche au CNRS) : [Réseaux des villes hospitalières : un panorama global](#).

Le [réseau des villes solidaires avec les réfugiés](#) poursuit des objectifs similaires. Il cherche tout d'abord à créer des instruments de droit souple (guides informatifs, recueils de bonnes pratiques etc.) pour influencer la mise en place de politiques locales d'accueil et d'intégration respectueuses des droits fondamentaux des personnes migrantes et réfugiées.

Le projet " Territoires zéro chômeur de longue durée " a été porté pour sa phase de démarrage par ATD Quart Monde en partenariat avec le Secours catholique, Emmaüs France, Le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité avec, dès le départ, une volonté partagée que la conduite opérationnelle de ce projet puisse être ensuite portée par une organisation ad-hoc. L'association "[Territoires zéro chômeur de longue durée](#) "a ainsi été créée le 7 octobre 2016 pour prendre la suite de l'action et démontrer qu'il est possible à l'échelle de petits territoires, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à toute les personne privée durablement d'emploi, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins du territoire. Dans la région Grand Est, le territoire du Pays de Colombey et du Sud-Toulois est habilité.

Le label [Ville amie des animaux](#) vise à promouvoir les bonnes pratiques en matière de bien-être animal, de lutte contre la maltraitance et de valorisation de leur place au sein de nos villes et auprès de tous les habitants. Parmi les critères : la démarche globale de valorisation communale de la place accordée aux animaux de compagnie, les actions de sensibilisation, d'information et de promotion de cette démarche auprès de la population, le soutien aux associations de protection animale engagées sur le territoire communal, la création d'équipements publics, les actions de médiation animale.

## AIDANTS

### Enquêtes et questionnaires

L'Unaf, la Compagnie des Aidants et l'APF France handicap lancent une courte enquête sur l'habitat inclusif à destination des personnes qui accompagnent un membre de leur famille. Celle-ci vise particulièrement les aidants de proches atteints de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées ou en situation de handicap. Cette enquête est disponible jusqu'au 7 novembre 2021 inclus, en cliquant [ICI](#).

A l'occasion de la journée nationale des aidants le 6 octobre dernier, la CCMSA (caisse centrale de la mutualité agricole) a enrichi son guide en ligne dédié aux aidants, aidant'plus, d'une nouvelle fonctionnalité : un [questionnaire](#) en ligne pour faire le point, en 3 questions, sur son statut d'aidant. L'objectif est d'aider ces parents, ces enfants, ces conjoints, ces fratries... à prendre conscience de leur situation d'aidant familial. Le site Aidant'plus est accessible [ICI](#) ! Voir la vidéo promotionnelle [ICI](#) ! .

## DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

### L'actualité du CESE

"Le Conseil économique, social et environnemental a été saisi par le président de l'Assemblée nationale de la question de l'abstention constatée à l'occasion de différents votes internes à des organisations (associations, organisations syndicales, mutualités, coopératives...) ou à d'autres occasions comme les élections professionnelles, étudiantes, ou encore de parents d'élèves. Afin d'enrichir ses travaux, le CESE a souhaité recueillir vos propositions. La participation est ouverte jusqu'au 12 novembre. [Participer](#).

Autre actualité du CESE : la [résolution sur l'Europe](#) adoptée le 13 octobre 2021. [Télécharger la synthèse](#).

*L'Unaf et les Udaf, experts de la réalité de la vie des familles depuis 1945*